



Assez de l'impunité !

Agression d'un collègue : le détenu se promène déjà à l'étage !

Un collègue surveillant agressé, une mise en prévention au quartier disciplinaire pour mettre un terme à cette agression.

Jusque-là, tout va bien !

L'agresseur n'assume pas ses actes et commence un simulacre de feu de cellule.

Il est aussitôt placé en cellule de protection d'urgence comme le veut la procédure.

Et au final au bout de 24 heures de cellule de protection retour en détention normale et il ne purgera probablement pas sa sanction disciplinaire.

→ Voilà le traitement réservé à un détenu violent.

→ Voilà comment on remercie les personnels agressés.

✗ Où est la réponse pénale ?

✗ Où est la protection des personnels ?

✗ Où est la cohérence disciplinaire ?

Trop c'est trop,

Cette politique de complaisance envers les détenus n'a que trop duré, pour preuve, les bloqueurs de la cour de promenade s'en sortent avec une promesse d'entretien. (note de service 355 du 24-06-2025)

Et pendant ce temps-là, les agents continuent à venir travailler, multipliant les heures supplémentaires, ils sont même rappelés sur leur repos du week-end.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN ne restera pas silencieux face à ce mépris envers les personnels.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN sera toujours à vos côtés pour sauvegarder vos droits et vos valeurs.

Gérard TAILLEFER Secrétaire local FO JUSTICE le 26/06/2025

